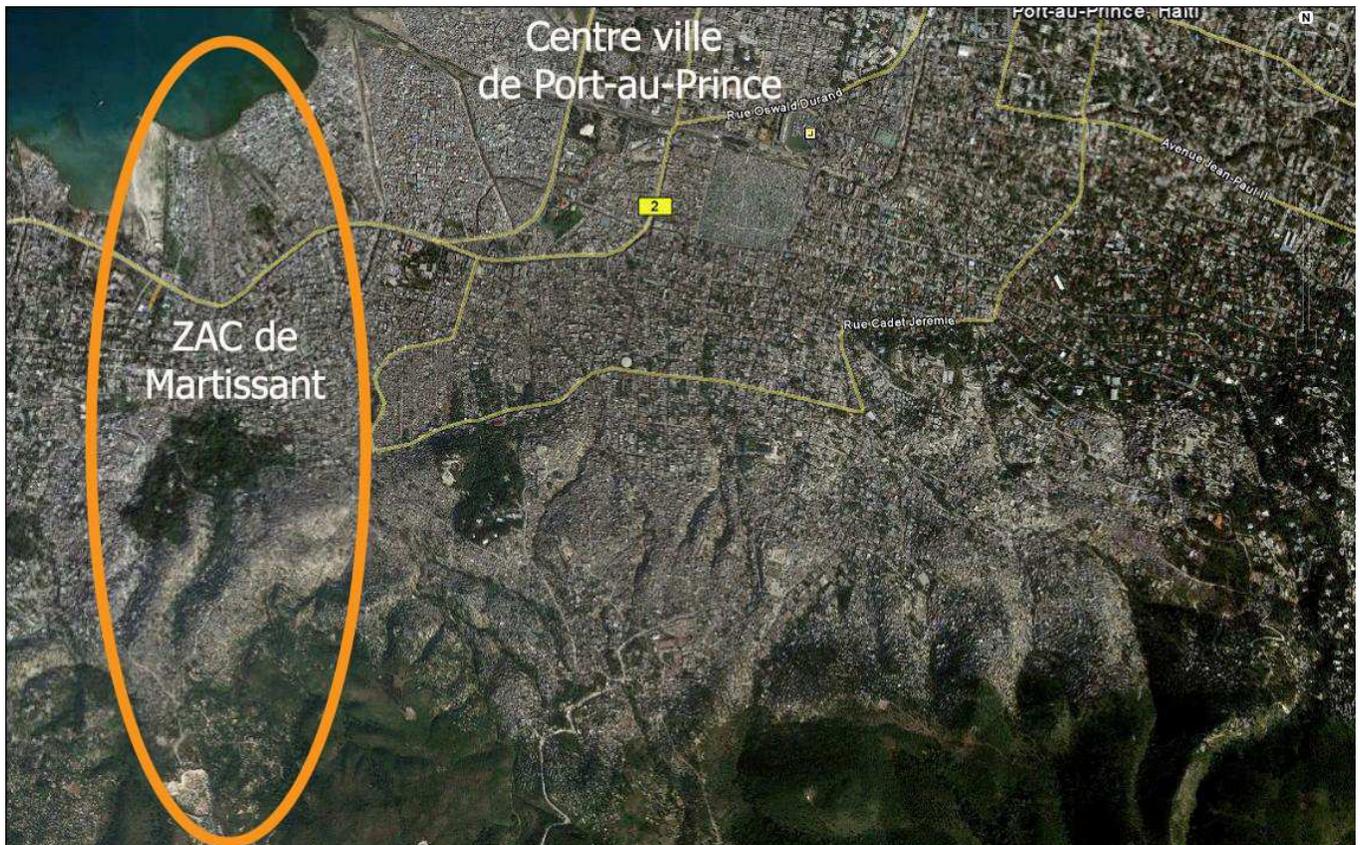


Projet du parc de Martissant Février 2012



SOMMAIRE

Introduction	4
I. 2010 : de nouvelles initiatives dans le respect de la continuité	5
1. Degré d'affectation du quartier de Martissant.....	5
2. Ouvrir le dialogue sur la catastrophe du 12 janvier.....	6
3. Collecter les déchets dans le quartier	8
4. Répondre à l'urgence de l'épidémie de choléra.....	9
5. Soutenir les élèves scolarisés dans le quartier	10
6. susciter le débat chez les jeunes	11
7. Repenser le centre culturel K. Dunham.....	12
8. Assainir et clôturer l'ancienne habitation Leclerc	13
9. Programmer la réalisation du parc de Martissant	14
10. Planifier l'amélioration du quartier.....	14
11. Documenter le processus du projet	15
II. 2011 : des réalisations concrètes avec une vision prospective.....	16
1. Réaliser les études du schéma d'aménagement urbain	16
2. Développer le parc de Martissant	17
3. Améliorer l'accès à la santé	19
4. Gérer les déchets dans la ZAC	20
5. Accompagner les organisations du quartier.....	22
6. Mieux connaître les risques naturels : l'implication des jeunes.....	23
7. Appuyer les écoles de la ZAC.....	24
III. Perspectives	25
1. Finaliser l'ouverture du parc de Martissant	25
2. Diversifier les sources de financement.....	26
3. Rendre effectif le schéma d'aménagement de la ZAC.....	27



*Carte de situation de la ZAC de Martissant dans la commune de Port-au-Prince
La Zone d'aménagement concerté de Martissant compte plus de 500 hectares, du bord de mer à la crête du Morne l'Hôpital.
Elle compte plus de 45 000 habitants.*

INTRODUCTION

Le projet du parc de Martissant a débuté en février 2008 avec un financement de l'Union européenne et de l'Open Society Foundations. Précédemment, le parc de Martissant avait fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique en juin 2007, qui délimitait également une zone autour du parc (Zone d'aménagement concerté – ZAC), pour l'étude et le lancement de projets urbains visant à améliorer le cadre de vie des habitants du quartier. En août 2007, FOKAL s'engageait auprès du gouvernement haïtien à mettre en œuvre ce projet en qualité de maître d'ouvrage délégué. Depuis, FOKAL a travaillé sans relâche à l'implantation de ce projet dans la communauté, au lancement de travaux structurants pour le parc, à l'appui à la coordination des acteurs avec la mairie de Port-au-Prince, à la formation d'équipes de maintenance et d'entretien...

En 2010, le séisme qui a frappé Port-au-Prince a renforcé la conviction de la FOKAL et de ses partenaires qu'il était indispensable et nécessaire de poursuivre le travail engagé pour l'amélioration du quartier de Martissant, la création d'espaces publics de qualité et la préservation de l'environnement naturel. Le gouvernement a renouvelé, en juillet 2010, le contrat avec FOKAL pour la gestion de ce projet pour 5 ans (juillet 2010-juin 2015). Dès cette année, FOKAL a pu lancer des travaux importants, offrant des emplois dans la zone et participant à changer son image.

En 2011, les études réalisées, les partenariats tissés avec les institutions publiques et les organisations non-étatiques ont porté concrètement leurs fruits et permis de lancer d'importants travaux. Le travail continu de dialogue et de structuration sociale avec les habitants du quartier a permis d'aboutir à la mise sur pied de projets durables et intégrés.

Le présent rapport retrace les activités de l'année 2011 après un bref retour sur les activités de l'année 2010. Il fait suite aux rapports publiés par FOKAL en 2008 et 2009 à destination du Premier ministre.

I. 2010 : DE NOUVELLES INITIATIVES DANS LE RESPECT DE LA CONTINUITÉ

1. DEGRÉ D'AFFECTATION DU QUARTIER DE MARTISSANT

A l'instar de toute la capitale, de Léogâne et de Jacmel, le quartier de Martissant a été durement frappé par le séisme du 12 janvier 2010. De nombreuses maisons ont été détruites ou fortement endommagées, en particulier dans la partie sud de la Zone d'aménagement concerté. La configuration topographique de cette partie du quartier, constituée de collines, a certainement augmenté les accélérations sismiques, entraînant des dommages plus importants.



De nombreuses victimes ont été enregistrées dans Martissant, présentes ou non dans le quartier à l'heure de la catastrophe. Il n'y a malheureusement pas de recensement, à date, du nombre de personnes décédées. Nous ne disposons pas non plus de statistiques concernant les personnes blessées lors du séisme.



Suite au séisme, plusieurs camps temporaires se sont organisés dans la ZAC, regroupant les familles qui avaient perdu leurs habitations. On compte en particulier le camp « Destouches » (rue Crepsac), toujours présent en janvier 2012 et le camp « Meuse » (Soray). Les autres camps et les installations de tentes dans les rues se sont peu à peu résorbés durant les années 2010 et 2011.

*En haut, quartier de La Paix, mars 2010
En bas, ancienne résidence de la danseuse et chorégraphe K. Dunham, juin 2010*

Dans le parc de Martissant, de nombreux bâtiments se sont effondrés. L'ancienne maison de l'architecte et sculpteur Albert Mangonès s'est effondrée totalement et deux personnes y ont trouvé la mort. L'ancienne résidence de la danseuse, chorégraphe et anthropologue Katherine Dunham s'est également effondrée. Dans l'ancien hôtel « Habitation Leclerc », plusieurs bâtiments importants se sont également effondrés (ancien hall d'accueil, premières suites de l'hôtel etc.). Ces pertes sont irrémédiables pour le patrimoine culturel haïtien.

L'équipe a continué son travail quotidiennement dans le parc de Martissant et le reste du quartier immédiatement après le séisme. Elle a coordonné ses actions autant que possible avec les institutions internationales et les ONG internationales et locales qui ont travaillé dans le quartier dans la période d'urgence qui a suivi le séisme, parmi lesquelles : Aide médicale internationale, Première Urgence, Actions contre la faim, AVSI, Save the Children, le GRET, l'OIM, Concern Worldwide, Oxfam Intermon.

2. OUVRIR LE DIALOGUE SUR LA CATASTROPHE DU 12 JANVIER



Animateurs du projet en réunion de travail, 2010

Depuis septembre 2008, l'équipe d'implantation communautaire du projet travaille avec les organisations du quartier. Celles-ci s'inscrivent au bureau du parc de Martissant pour participer aux activités des « espaces de parole ». Il s'agit d'un travail de réflexion et de dialogue en trois sessions successives, regroupant 12 représentants d'organisations de quartier pour chaque session. En 2010, l'équipe a réalisé 28 espaces de parole sur les thématiques « séisme, environnement et

création d'un parc naturel » suite au tremblement de terre du 12 janvier. Ces espaces de parole ont réuni plus de 310 personnes des différents quartiers de la ZAC durant l'année 2010. Dans les échanges avec les habitants du quartier, la nécessité d'une commémoration pour les victimes du séisme a commencé à émerger.

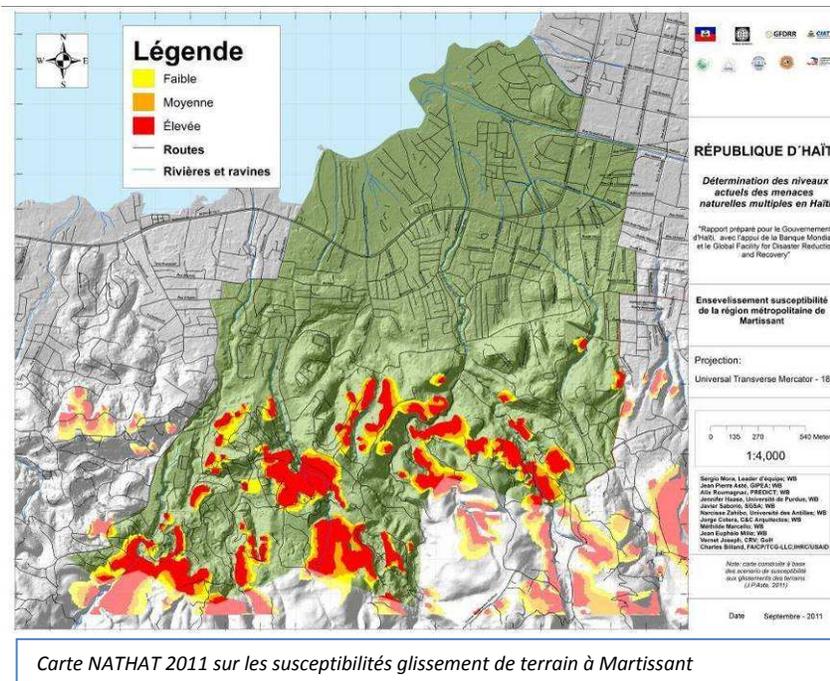
Dans le prolongement de ces espaces de parole, les représentants des organisations ont pu participer, sur base volontaire, à des formations portant sur la citoyenneté et les droits. Ces 12 formations ont regroupé, d'avril à décembre 2010, 213 personnes du quartier.

Dans la continuité des formations déjà réalisées en 2009, la FOKAL a soutenu des formations en premiers secours pour des habitants du quartier en partenariat avec la Croix Rouge haïtienne et le Groupe des Citoyens Concernés. Ces formations ont permis de former 100 personnes de niveau 1 et 49 personnes de niveau 2. Ces dernières ont reçu leur certificat de la Croix Rouge haïtienne les habilitant ainsi à être des secouristes.

Par ailleurs, l'équipe a participé à l'organisation d'une formation à destination de 16 maçons du quartier en août 2010. Cette formation a été réalisée par les Ateliers Ecoles de Camp Perrin, en partenariat avec l'UNESCO. Lors de

ces formations, les participants ont pu apprendre les éléments indispensables à la construction parasismique (matériaux, outils, contrôle etc.).

Enfin, un atelier spécifique sur les risques et désastres a été réalisé en juillet 2010 dans le cadre d'un travail de fin d'études mené par un étudiant stagiaire français à la FOKAL. Ce travail a conduit à la rédaction d'un mémoire intitulé « Planifier la résilience aux catastrophes : le cas de Port-au-Prince, Haïti » et a été soutenu à l'université Pierre Mendès France de Grenoble, à l'Institut d'urbanisme. Ce travail a conclu à l'impérieuse nécessité d'engager la prévention et de planifier les actions possibles avant les catastrophes. Forte de ce travail d'analyse, la FOKAL a par la suite engagé un travail de long terme avec les habitants du quartier, les organisations et la mairie de Port-au-Prince pour la prévention des risques. La FOKAL a également inscrit cette thématique comme priorité dans l'étude de schéma d'aménagement de la zone, en partenariat avec NATHAT (Banque Mondiale) et KAL-Haïti (SERTIT/CNES, Agence nationale de la Recherche – France).



Parallèlement, l'équipe du projet a travaillé avec les organisations du quartier pour qu'elles réalisent des projets d'intérêt collectif. Ces projets ont porté sur l'éducation, l'assainissement, l'électricité, l'eau potable. En 2010, 23 petits projets collectifs ont été retenus pour un montant total de 837 100 gourdes, soit une moyenne de plus de 36 000 gourdes par projet. Une partie de ces actions a été réalisée dans le cadre du projet de mise en place d'un système de gestion des déchets. Elles ont permis d'appuyer la scolarisation d'enfants dans le quartier de Grand Ravine, de réaliser des sessions d'éducation sanitaire ou encore de mettre sur pied un camp d'été.

3. COLLECTER LES DECHETS DANS LE QUARTIER

Depuis le lancement du projet, la FOKAL avait pu constater un important besoin concernant la collecte des déchets solides dans le quartier. En effet, la partie haute du quartier, de la Nationale 2 jusqu'à Ti Bwa, n'était pas desservie par un service de ramassage des déchets.

En 2009, la FOKAL a soumis à l'Union européenne une demande de subvention pour la réalisation d'un projet de 36 mois dans la Zone d'aménagement concerté de Martissant. Ce projet a été élaboré avec la Mairie de Port-au-Prince et le Ministère des Travaux publics, des Transports, des Communications et de l'Energie. L'Union européenne a approuvé ce projet qui a débuté en juillet 2010.

La FOKAL a recruté l'équipe du projet, réhabilité des bureaux dans le parc pour installer l'équipe et réalisé des enquêtes sur le terrain pour mieux connaître les zones d'intervention et définir les stratégies de mise en œuvre par rapport aux réalités nouvelles du terrain. L'équipe a également travaillé étroitement avec le Service métropolitain de collecte des résidus solides (SMCRS) pour élaborer un contrat de partenariat.



Jeune volontaire ramassant les déchets dans la ZAC, Martissant 23, 2011

Enfin, l'équipe a participé à toutes les réunions de coordination et tables sectorielles du MPTPCE.

Dans le quartier, l'équipe du projet a recensé 150 organisations, dont 64 ont été inscrites dans le projet, et lancé un travail de création de noyaux de familles mobilisatrices sur la base du volontariat. Parmi les organisations du quartier et ces familles mobilisatrices, des projets pour la gestion des déchets ont été proposés à la FOKAL. La FOKAL a accepté de financer une dizaine de projets pour la réalisation de bacs à compost, d'artisanat de récupération, de création d'une petite entreprise d'achat/revente de plastique, de petites installations de drainage des eaux usées et de renforcement de la capacité des collecteurs de déchets à domicile.

4. REpondre à l'urgence de l'épidémie de choléra



Secouristes formés dans le cadre du projet de Martissant lors de l'inauguration du mémorial aux victimes du 12 janvier, 12 janvier 2012

En 2010, la FOKAL a élaboré un projet d'accès à la santé et au droit à la santé pour les habitants de la ZAC de Martissant. Il a été approuvé et financé par le Public Health Program d'Open Society Foundations.

Il a pu débuter en octobre 2010 suivant deux lignes directrices :

- L'appui au rôle de coordination du Bureau sanitaire communal (Ministère de la Santé publique et de la Population) ;
- Le développement, dans le quartier, de réseaux de citoyens formés à la santé pour le référencement et les premiers soins.

Dès les premières semaines de travail, l'équipe de la FOKAL a été confrontée au début de l'épidémie de choléra à Port-au-Prince. L'équipe a donc consacré les trois premiers mois du projet à un appui quotidien au Bureau sanitaire communal pour la coordination avec les ONG internationales et institutions de santé du quartier et de Port-au-Prince, pour la collecte des données et la transmission des informations. Parallèlement, la FOKAL a commencé à travailler avec l'Organisation mondiale de la santé et le Bureau sanitaire communal de Port-au-Prince pour indemniser des secouristes dans la zone afin qu'ils réalisent un travail de prévention contre le choléra.

5. SOUTENIR LES ELEVES SCOLARISES DANS LE QUARTIER

Depuis 2008, la FOKAL subventionne l'inscription d'enfants du quartier dans les écoles du quartier. Dix écoles ont été sélectionnées sur critères pédagogiques pour accueillir les boursiers. En 2010, la FOKAL a subventionné l'inscription de 150 enfants dans des écoles primaires et secondaires. Les sélections sont réalisées sur des critères économiques et sur des critères d'excellence. Constatant l'importante décapitalisation des familles suite au séisme, la FOKAL a pris en charge, en septembre 2010, le prix des livres scolaires des enfants. Tout au long de l'année scolaire, l'équipe a suivi la scolarité des enfants, en interaction constante avec les directeurs des écoles et les parents des élèves.



Jeunes boursières de la FOKAL lors d'une réunion dans le parc, juin 2011

L'un des volets essentiels du projet de gestion des déchets financé par l'Union européenne à Martissant est la sensibilisation des écoliers de la ZAC, des enseignants et du personnel non pédagogique aux problèmes de l'environnement, de la gestion des déchets et de la prévention des risques. En octobre 2010, l'équipe du projet de gestion des déchets a écrit au Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle pour l'informer de la démarche dans la ZAC de Martissant. Parallèlement, l'équipe a recensé 63 écoles dans la ZAC, dont 57 fonctionnelles. Des rencontres ont été organisées avec les directeurs de ces écoles pour leur présenter le projet et la démarche. Les formations et sensibilisations à destination des écoliers de la zone ont été élaborées.

6. SUSCITER LE DEBAT CHEZ LES JEUNES



Réunion du club Vague du futur de Martissant le 12 janvier 2011 pour commémorer le 1er anniversaire du séisme

« Vague du futur » est un programme de la FOKAL, réalisé en partenariat avec Droits et Démocratie (Canada), qui enseigne aux jeunes à débattre dans une optique citoyenne.

Le débat apprend aux jeunes à développer leur pensée critique, leur capacité d'expression, leur aptitude à la recherche indépendante et les amène à discuter de sujets qui affectent leur vie et leur communauté dans une atmosphère de tolérance, de rationalité et de rigueur intellectuelle. Quatorze clubs *Vague du Futur* répartis dans tous le pays réunissent chaque semaine une vingtaine de jeunes qui débattent sur des thèmes préétablis, préparent des tournois, discutent de la conjoncture. Les jeunes initient aussi des débats utilisant des nouvelles technologies tels que le blog ou les textos. En 2009, la FOKAL a appuyé la création d'un club de débats « Vague du Futur » à Martissant qui se réunit tous les samedis dans le parc.

Le club a participé, en mai 2010, à la foire de l'environnement organisée à la FOKAL à destination des jeunes avec le centre culturel Pyepoudre, l'Association

des paysans de Vallée, la Société Audubon... En juillet 2010, le club s'est réuni avec l'ensemble des clubs du pays pour le séminaire annuel de Vague du Futur à Camp Perrin sur la thématique « Reconstruction ou refondation d'Haïti après la catastrophe du séisme du 12 janvier 2010 ? ». En septembre 2010, le club a également participé au séminaire de Vague du futur réalisé à Ennery et comprenant des formations sur les risques naturels et les premiers secours. Ce séminaire s'est conclu par un tournoi de débats sur la contraception, la violence et le planning familial.

En septembre 2010, le club a organisé une journée récréative avec 30 jeunes à Gressier sur la thématique « Huit mois après le séisme du 12 janvier 2010, comment combattre les séquelles d'une telle catastrophe ? » avec un docteur en psychologie professeur à l'Université d'Etat d'Haïti. Le club a travaillé, à compter d'octobre 2010, conjointement avec le projet de Gestion des déchets de Martissant sur les questions de sensibilisation à la gestion des déchets. Ce même mois, le club a travaillé sur la question spécifique du réchauffement climatique.

7. REPENSER LE CENTRE CULTUREL K. DUNHAM



Ancienne maison de K. Dunham durant sa démolition après le séisme, juin 2010

En 2009, la FOKAL a demandé à la firme d'architecture Espace et Structure de réaliser des plans de restauration de l'ancienne résidence de Katherine Dunham afin de transformer cet espace en centre culturel à destination des habitants, et plus spécifiquement des jeunes, du quartier. Le séisme du 12 janvier a entraîné la destruction totale de ce bâtiment. Les architectes R. et W. Galvan, de Espace et Structure, ont donc repris l'élaboration de nouveaux plans pour réaliser un centre culturel entièrement neuf.

Ces plans ont été réalisés conjointement avec la firme d'ingénierie Miyamoto afin de s'assurer des qualités parasismiques des futurs bâtiments. Le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics a également réalisé l'étude des sols sur lesquels seront construits les différents modules du centre culturel. Le programme de ce centre culturel comprend : une bibliothèque avec un espace pour les plus petits, un cyber café, une cafétéria, la reconstitution de l'ancien péristyle de K. Dunham en salle de conférence, des salles de répétition pour des activités culturelles, un amphithéâtre extérieur et des salles d'exposition. Enfin, les plans du centre culturel comprennent également la réalisation d'un jardin médicinal, à l'arrière du centre.

En janvier 2010, la FOKAL devait présenter une exposition, en partenariat avec l'UNESCO, sur l'œuvre de Katherine Dunham et en particulier sur Haïti. Cette exposition n'a pas pu être ouverte au public en raison du séisme. Elle sera présentée en 2012 à Martissant.

8. ASSAINIR ET CLOTURER L'ANCIENNE HABITATION LECLERC

En 2009, la FOKAL avait lancé conjointement avec l'ONG française GRET une étude sur les ravines dans le parc et autour du parc. Cette étude a été réalisée par LGL S.A. et suivie par un comité technique dont faisait partie la DINEPA (Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement).

La FOKAL avait lancé, en décembre 2009, des appels d'offres pour la réalisation de canaux, de dégraveurs et d'une cascade dans l'ancienne habitation Leclerc (parc de Martissant). Parallèlement, la FOKAL avait également lancé des appels d'offres pour la réalisation de la clôture définitive du parc de Martissant (anciennes habitation Leclerc, résidence Pauline et résidence K. Dunham).



Travaux de réalisation de la clôture du parc en cours, vue depuis la rue Martissant 23, mars 2010

Ces travaux, financés par l'Union européenne et par la Open Society Foundations, ont pu débuter dès mars 2010. Le lancement de ces travaux dans un court délai après le séisme a permis de dynamiser le quartier et d'employer de très nombreux travailleurs de la zone. La firme en charge des travaux de clôture et de canalisation des ravines était GRETCO. La supervision des travaux a été réalisée par le bureau Bêta.

Ces travaux ont permis d'assainir la ravine Leclerc et les ravines Takwèt 1 et 2 dans le parc de Martissant, en particulier en implantant des dégraveurs en amont de ces ravines, à l'intérieur du parc. L'entretien de ces dégraveurs revient donc au Parc de Martissant. En aval, ces ravines se rejoignent avant de regagner le réseau souterrain de drainage de la rue Martissant 23. FOKAL a fait construire, à l'intérieur du parc, un important bassin de rétention afin de prévenir les inondations en aval en cas de fortes pluies : les eaux sont alors retenues dans ce bassin et s'écoulent dans le sol, limitant le débit de sortie de la ravine.

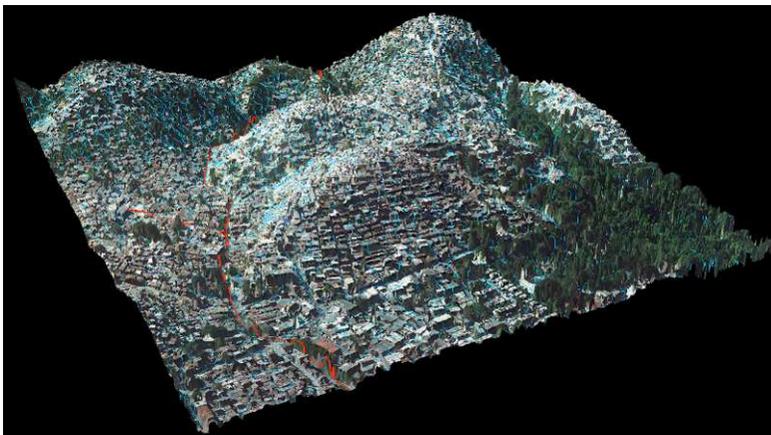
La construction de la clôture du parc de Martissant a permis de créer des trottoirs sur la route des Dalles qui n'en possédait pas. Ces trottoirs ont demandé la réalisation de murs de soutènement importants et n'ont pas pu être construits sur tout le linéaire de la clôture. La FOKAL avait préalablement obtenu de la Mairie de Port-au-Prince une dérogation pour ces trottoirs, en raison des empêchements techniques sur certains points.

Ces travaux ont permis d'employer plus de créer 20 300 jours de travail pour des personnes du quartier de Martissant. La réception définitive des travaux est prévue pour 2012.

9. PROGRAMMER LA REALISATION DU PARC DE MARTISSANT

En 2009, la FOKAL avait tissé des liens avec le National Park Service (Etats-Unis), via la Primature et le Ministère de la Culture et de la Communication. En mars 2010, la Direction du projet avait pu effectuer une visite au National Park Service pour mieux définir la collaboration autour du projet du parc. En août 2010, le National Park Service a réalisé une mission d'une semaine au parc de Martissant afin de travailler avec la FOKAL à la réalisation d'un schéma directeur du parc. Ce document a été finalisé en décembre 2010. Il comprend les lignes directrices pour l'aménagement du parc, par zones, et les activités qui y seront développées.

10. PLANIFIER L'AMELIORATION DU QUARTIER



Vue en 3D du quartier de Martissant (Ti Bwa, Gran Ravin et Nan Beny) réalisée par le projet KAL Haïti. Cette vue permet de projeter le ruissellement des eaux de pluie. KAL Haïti, 2011

En 2008 et 2009 la FOKAL a appuyé la Mairie de Port-au-Prince pour la coordination des activités de quatre ONG internationales (GRET, Oxfam Intermon et Oxfam Grande Bretagne, AVSI et Concern Worldwide). Suite à ce travail, la FOKAL avait entamé une réflexion sur la nécessité de planifier l'urbanisation de la zone. C'était également l'une des recommandations du diagnostic de la ZAC de Martissant réalisé cette même année par Michèle Oriol pour FOKAL sur un financement de l'Union européenne.

Le désastre provoqué par le séisme du 12 janvier a renforcé la conviction de la FOKAL qu'un travail de planification urbaine était indispensable. Dès février 2010, la FOKAL a élaboré les termes de référence d'un schéma d'aménagement urbain pour la ZAC de Martissant. Le Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (CIAT) a réalisé le document « Haïti Demain », inscrivant le projet de Martissant parmi les « projets déclencheurs » pour l'amélioration du cadre de vie à Port-au-Prince. L'Agence française de développement s'est montrée très intéressée par ce projet et a décidé de le soutenir financièrement. Le GRET a proposé un projet de schéma d'aménagement sur le quartier de Baillergeau, à Port-au-Prince, qui a été intégré à la démarche. Les termes de référence ont été validés par le MTPTCE et le CIAT. La FOKAL a reçu, en décembre 2010, la délégation de maîtrise d'ouvrage du MTPTCE pour le suivi des études de schémas d'aménagement de Martissant et Baillergeau. Une consultation restreinte a été lancée auprès de neuf bureaux d'études internationaux en décembre 2010. Le comité d'analyse des offres, composé d'un représentant

du CIAT, d'un représentant du MTPTCE, de deux représentants de FOKAL et d'un représentant du GRET a sélectionné le bureau ACT/LGL S.A. pour la réalisation de cette étude en mars 2011.

11. DOCUMENTER LE PROCESSUS DU PROJET

Sur un fond de l'Union européenne, la FOKAL a produit un documentaire réalisé par Michèle Lemoine qui suit tous les développements du projet de 2008 à 2010. Le film documentaire a été achevé en 2010 et projeté à la FOKAL. Il est disponible à la FOKAL pour toutes les personnes intéressées à mieux connaître le projet. Le documentaire contient de nombreuses interviews des acteurs du projet et des images du quartier comme du parc et de leurs évolutions au fil des mois.

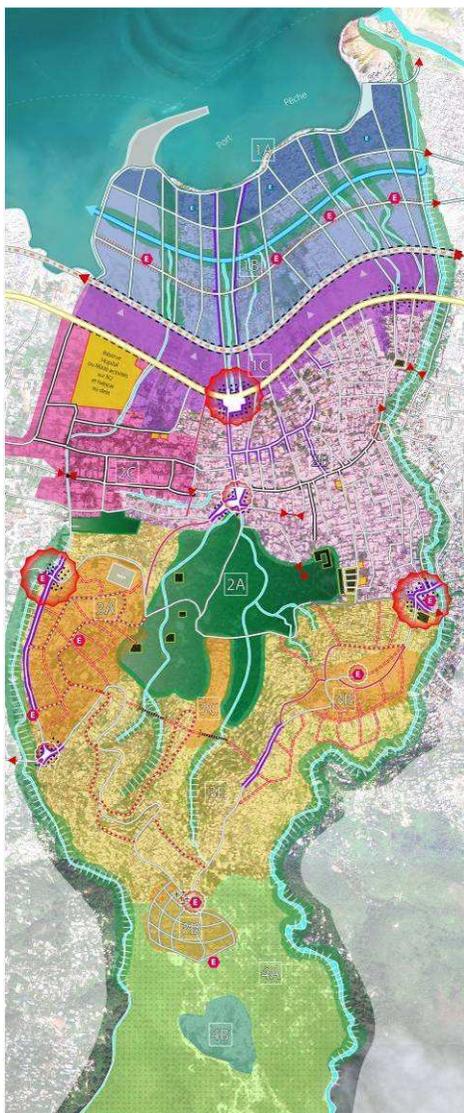
En 2010, la FOKAL a finalisé le site internet du parc de Martissant www.parcdemartissant.org Ce site internet a été réalisé sur des financements de l'Union européenne. Il est mis à jour chaque semaine. Les informations produites sur les avancées du projet sont également publiées dans l'hebdomadaire de la FOKAL qui paraît chaque mercredi « Nouvel FOKAL ». Cet hebdomadaire est disponible sur le site internet de la FOKAL : www.fokal.org Le Club de débat « Vague du Futur » de Martissant documente régulièrement ses activités sur le blog du programme : <http://vaguedufutur.blogspot.com>



Inauguration du mémorial aux victimes du séisme, 12 janvier 2012

II. 2011 : DES REALISATIONS CONCRETES AVEC UNE VISION PROSPECTIVE

1. REALISER LES ETUDES DU SCHEMA D'AMENAGEMENT URBAIN



Ci-contre, schéma d'aménagement urbain de Martissant, ACT/LGL S.A., mai 2012

En mai 2011, le comité de sélection des propositions pour les études de schéma d'aménagement a sélectionné le groupement ACT/LGL S.A. pour la réalisation de ces études. Elles ont débuté par une première phase de définition des projets structurants à réaliser dans la zone. Ces projets structurants ont été validés par le comité de pilotage, formé par le CIAT, le MTPTCE, la Mairie de Port-au-Prince, la FOKAL et le GRET, en juillet 2011. Ces projets concernent plusieurs secteurs d'intervention, et en particulier l'habitat, la voirie, l'environnement et le développement communautaire. Les projets sont détaillés dans le tableau ci-dessous. Le MTPTCE, la FOKAL, l'AFD et les Consultants ont travaillé, à compter d'août 2011, à la mise en œuvre de ces projets, c'est-à-dire tout d'abord à l'écriture des termes de référence pour les études à mener préalablement aux travaux. Parallèlement, une équipe restreinte de Consultants a travaillé avec le CIAT sur l'insertion institutionnelle de ces schémas et la prospective sur la structure de mise en œuvre de ces travaux à venir.

D'août à décembre 2011, les Consultants ont travaillé à la réalisation d'un diagnostic stratégique pour le schéma d'aménagement de la ZAC de Martissant. Le rapport provisoire a été soumis au comité de pilotage en décembre 2011. Ce diagnostic s'est nourri, sur la question des risques et désastres, des données fournies par l'équipe NATHAT de la Banque mondiale, et par les données construites par KAL-Haïti. Le diagnostic développe la vision du quartier à court, moyen et long termes en abordant les questions décisives concernant la structuration des voiries, la gestion des risques et la vulnérabilité de la zone, l'habitat, l'éducation, la santé, l'insertion du quartier dans la métropole et le développement économique potentiel de la zone. Cette étape préfigure la dernière étape du travail qui sera la remise finale du schéma d'aménagement pour la ZAC en mars 2012.

2. DEVELOPPER LE PARC DE MARTISSANT

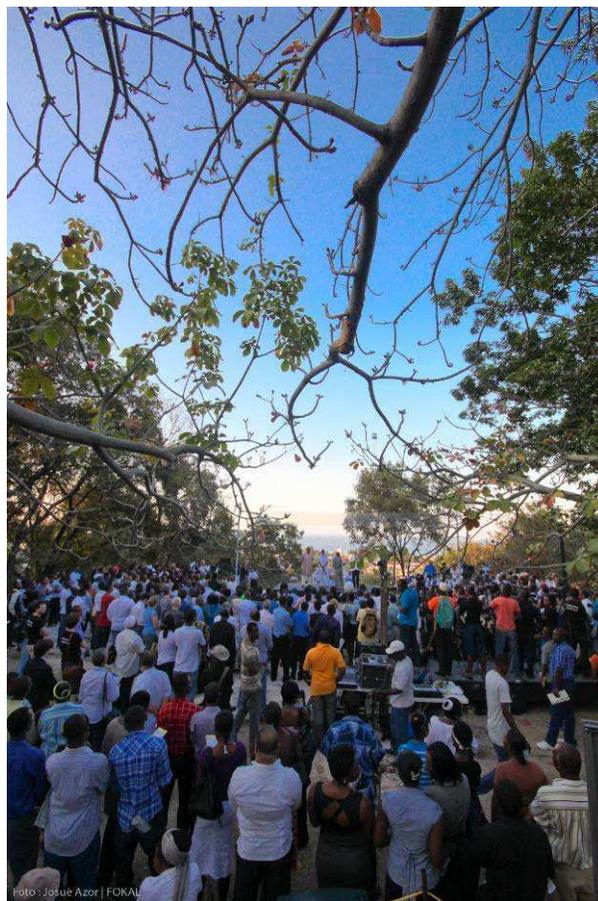
Création du mémorial aux victimes du séisme du 12 janvier 2010

Lors du second semestre 2011, la FOKAL a lancé les travaux de réalisation du mémorial aux victimes du séisme du 12 janvier 2010 sur le site de l'ancienne maison de l'architecte et plasticien Albert Mangonès (1917-2002). Ces travaux ont été financés par la FOKAL et réalisés par Tropiscap, Architecture et développement, le GATAPHY, Espace et Structure, et Concepteurs Lumière sans Frontière.

Le concept du mémorial de Martissant est la présence, en filigrane, d'une « revenante ». Cette présence est marquée dans le mémorial par des ombres au sol et des traces de pas. L'ensemble du jardin du mémorial s'articule autour de ces cheminements habités par la Revenante et déploie autour d'elle rosiers, calebassier, frangipanier, acajoux, *lam veritab*, manguiers, quénépiers, orchidées, sarment... et même un petit potager, jusqu'au couronnement par un grand bombax. La terrasse du mémorial domine la mer et offre au visiteur une vue imprenable sur la ville et la baie de Port-au-Prince. Le mémorial a été inauguré le 12 janvier 2012 et est désormais ouvert au public.

Lancement des travaux du centre culturel Katherine Dunham

Suite aux études réalisées par Espace et Structure et Miyamoto pour le centre culturel, la FOKAL a lancé un appel d'offres en août 2011 pour la réalisation des travaux. La firme Ecco a été sélectionnée et c'est Espace et Structure qui assure la supervision des travaux et la réalisation du jardin médicinal. Les travaux ont débuté en décembre 2011 et leur achèvement est prévu pour octobre 2012. Les plantations du jardin médicinal ont été confiées à la biologiste Marilise Rouzier, auteur de « La médecine traditionnelle familiale en Haïti ». La FOKAL prévoit d'inaugurer le centre culturel et le jardin médicinal en janvier 2013.



Inauguration du mémorial aux victimes du séisme du 12 janvier 2012 à Martissant

Programmation d'un centre de services

L'ancienne résidence Pauline est un vaste espace au nord-est du parc de Martissant. Dans le cadre des études de schéma d'aménagement de la ZAC, il a été décidé par le Comité de pilotage de ces études que ces bâtiments et ce terrain deviendraient un centre de services pour la communauté. L'Agence française de développement a accepté de financer la restauration de ce bâtiment pour qu'il puisse accueillir des bureaux. La FOKAL a débuté un travail de programmation de ce centre qui devrait comprendre :

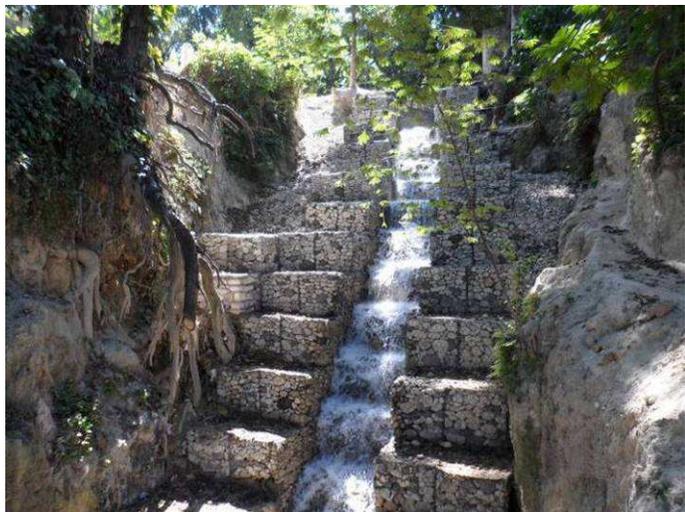
- Un centre d'appui aux entreprises ;
- Des services publics tels qu'un service déconcentré du Ministère de la Justice afin d'appuyer les habitants du quartier dans leurs démarches administratives relatives à l'état civil ;
- Des bureaux pour les ONG implantées localement ;
- Des espaces de réunion pour les organisations du quartier ;
- Un site pour des projections de cinéma en plein air.

Ce programme est en cours d'élaboration et est susceptible d'évoluer. Le lancement des travaux de restauration du bâtiment est prévu pour 2012.

Poursuivre l'assainissement du parc

Les travaux de canalisation des ravines Takwèt 1 et 2, ainsi que de la ravine Leclerc à l'intérieur de l'ancienne habitation Leclerc se sont poursuivis durant toute l'année 2011. La FOKAL a procédé à une réception provisoire de ces travaux en décembre 2011.

En juillet 2011, la FOKAL a lancé un appel d'offres restreint pour la canalisation de la ravine Mangonès, qui serpente à travers les quartiers de Delwi, de Dantès et de Soray, traversant le parc de Martissant. La FOKAL a obtenu un financement de l'Union européenne pour la réalisation de ce canal, avec un complément de l'Agence française de développement. La firme GATAPHY a été sélectionnée pour la réalisation de ces travaux qui ont débuté en décembre 2011. La durée prévue pour ces travaux est de 4 mois. La firme GATAPHY emploie des travailleurs qui habitent le quartier.



Cascade dans l'ancienne habitation Leclerc, réalisée dans le cadre des travaux d'assainissement, février 2012

3. AMELIORER L'ACCES A LA SANTE



Marche contre la propagation du VIH/SIDA par RESAM et des employés de la FOKAL dans la ZAC, 1^{er} décembre 2011

Après une première phase de mise en place du projet d'accès à la santé et au droit à la santé dans la ZAC de Martissant, l'équipe a développé des actions spécifiques dans le quartier. Ces actions concernent prioritairement le soutien au réseau des secouristes actifs de Martissant (RESAM) qui mène des actions de prévention et d'information sur le choléra, de désinfection des logements des personnes ayant développé la maladie, et peut procéder à une réhydratation orale pour les personnes présentant les symptômes de la maladie. L'équipe a assuré la gestion logistique de ce travail pour le réseau des secouristes et a géré le volet comptable de la subvention accordée par l'OMS à RESAM par le biais du Bureau sanitaire communal.

RESAM est le nom du Réseau des Secouristes Actifs de Martissant. Ce réseau a été créé en 2010 et est constitué de plus de cinquante volontaires bénévoles. La plupart de ces bénévoles ont reçu des formations en premier secours et continuent à se former. RESAM intervient à Martissant pour réaliser des séances de prévention, des visites à domicile, proposer des projets d'amélioration de la salubrité dans le quartier, promouvoir la lutte contre le VIH SIDA et d'autres activités encore.

En novembre 2011, l'équipe a lancé un travail de sensibilisation et de prévention sur les maladies vectorielles (palu, dengue et filariose) avec RESAM et le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP). Ce travail se concrétise par des formations, le traitement des gîtes larvaires et la lutte contre les moustiques adultes par la fumigation dans le parc de Martissant et le quartier afin de réduire la propagation des moustiques vecteurs des maladies suscitées.

L'équipe a également réalisé des formations à destination des habitants du quartier sur la santé et ses déterminants, les maladies les plus couramment rencontrées et sur la nutrition. Ces formations ainsi que celles sur la lutte contre les maladies vectorielles ont réuni 300 participants en 2011 lors de



Séance de formation du projet Santé/droit contre les maladies vectorielles avec des formateurs du MSPP, décembre 2011

17 sessions.

Le travail d'appui au Bureau sanitaire communal (MSPP) s'est poursuivi avec deux objectifs :

- Améliorer la coordination entre le Bureau sanitaire communal et les institutions de santé présentes à Martissant ;
- Améliorer la collecte et la diffusion des informations épidémiologiques.

Le diagnostic de l'étude pour le schéma d'aménagement de la ZAC a conclu à la nécessité de poursuivre et renforcer ce programme. En raison de l'impossibilité de créer des structures pérennes de soins dans la ZAC, cette étude fait également état du besoin de créer des « points santé » dans Martissant pour le référencement, la prévention et l'information auprès de la communauté.

4. GERER LES DECHETS DANS LA ZAC



Ramassage des déchets dans la ZAC par le SMCRS, 2011

En février 2011, la FOKAL a signé un contrat tripartite avec le Service métropolitain de collecte des résidus solides (SMCRS) et le MPTCE pour la collecte régulière des déchets dans la ZAC sur des fonds de l'Union européenne. Depuis lors, l'équipe du projet de gestion des déchets de la FOKAL accompagne le SMCRS dans le quartier, informe les habitants du quartier sur les horaires de passage des camions de ramassage et assure la gestion comptable des fonds alloués au SMCRS. La mise en place de ce service régulier est plébiscitée

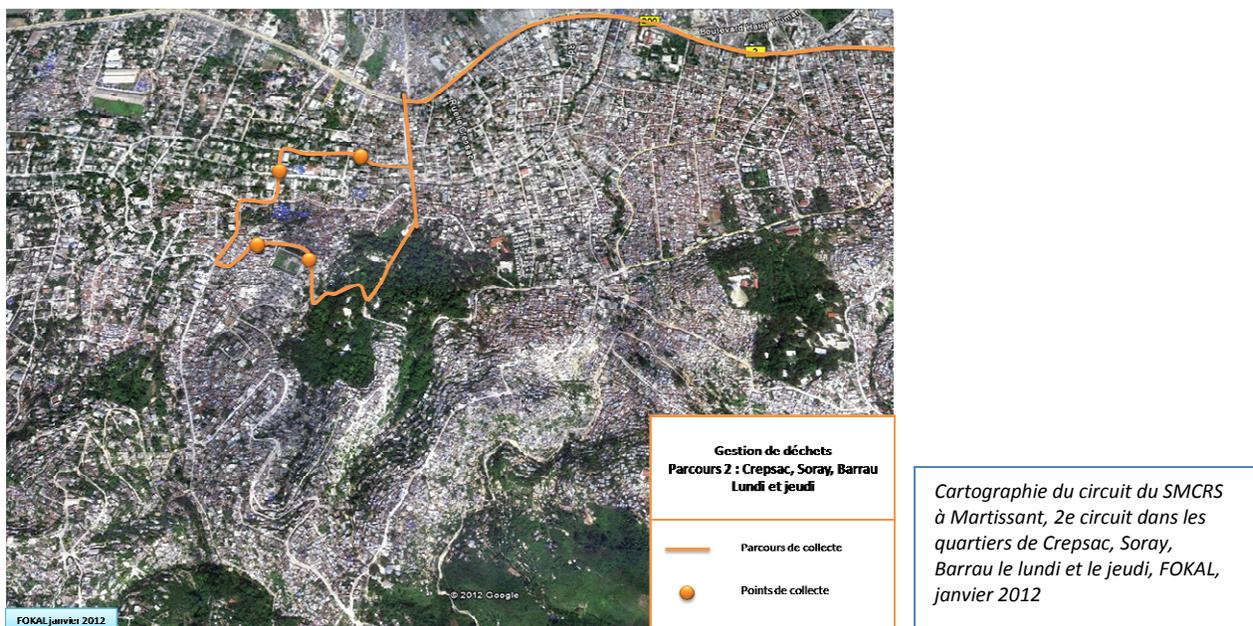
par la population et permet à l'équipe du projet de mieux mobiliser les habitants du quartier.

L'équipe du projet a soutenu l'implantation, dans le quartier, de « noyaux de familles mobilisatrices ». Le projet est ainsi parvenu à créer 50 noyaux de familles mobilisatrices bénévoles dont émergeront les brigadiers volontaires à la fin du projet. Ces noyaux ont activement participé au nettoyage de leur zone de façon bénévole, avec du matériel prêté par la FOKAL : 42 sessions de nettoyage ont été réalisées de novembre 2010 à mai 2011. Ils participent également à l'identification des sites de dépôt sauvages à nettoyer, ainsi qu'aux futurs sites de dépôt aménagés dans la zone. Avec 30 organisations du quartier, les membres des noyaux de familles mobilisatrices ont

participé à des formations sur la gestion associative. Les membres des 50 noyaux de familles mobilisatrices ont également participé à des formations sur la gestion des déchets et sur l'hygiène. Elles ont également participé à des formations préalables pour une enquête sur la production de déchets. Cette enquête a été réalisée par l'équipe en juin et juillet 2011.

Le projet de mise en place d'un système de gestion des déchets dans la ZAC est réalisé en partenariat avec la Mairie de Port-au-Prince. En octobre 2011, la Mairie de Port-au-Prince a réalisé une formation dans les bureaux de la FOKAL à Martissant sur la gouvernance locale et les missions de la mairie. Les participants attendus étaient les membres des noyaux de familles mobilisatrices, les ASEC/CASEC de la zone et les membres du conseil de quartier. La FOKAL et la mairie travaillent par ailleurs à mettre en place un comité local de section de protection civile pour la réalisation d'un projet de prévention des risques et désastres, avec la collaboration de l'ONG irlandaise Concern Worldwide, financée par l'Union européenne.

L'équipe du projet de gestion des déchets assure également la coordination du curage des ouvrages de la ZAC avec le Service d'entretien des équipements urbains et ruraux (SEEUR/MTPTCE). En effet, en 2009, l'UNOPS a réalisé un important travail de réfection de la rue Martissant 23 qui était devenue totalement impraticable. L'UNOPS avait réservé un fonds pour l'entretien des drains souterrains et des dégraveurs dans la zone. En 2011, cette agence des Nations Unies a choisi de déléguer la gestion de ces fonds à la FOKAL. L'équipe du projet de gestion de déchets travaille donc, chaque semaine, à signaler au SEEUR les sites qui doivent être curés prioritairement pour préserver les infrastructures dans la zone et en améliorer la salubrité.



Ce projet de gestion des déchets est indispensable à l'amélioration de la santé publique et de la qualité de vie dans la zone, il est également essentiel pour assurer la pérennité du projet du parc de Martissant et de l'ensemble des infrastructures de drainage du quartier. Le projet permet de collecter 700 m³ de déchets par mois, soit plus des trois quart de la production de la zone. Le projet s'achèvera en 2013 et le SMCRS a déjà assuré la FOKAL de sa volonté de le pérenniser en poursuivant le ramassage régulier des déchets après cette date.

5. ACCOMPAGNER LES ORGANISATIONS DU QUARTIER



Habitante du quartier de Délouis participant à une sensibilisation sur le tri des déchets, 2011

En 2011, l'équipe du volet d'implantation communautaire du projet a poursuivi le travail d'espaces de parole : 120 personnes du quartier y ont participé de janvier à juillet, dans le parc de Martissant. Les discussions ont porté sur les avancées du projet du parc, en particulier le mémorial et le centre culturel, les problèmes de gestion urbaine qui se posent dans le quartier, et la mobilisation conjointe des organisations pour proposer des projets d'amélioration du cadre de vie. En 2012, l'équipe prévoit de poursuivre les espaces de parole sur une nouvelle thématique « travail de mémoire » suite à l'inauguration du mémorial du parc de Martissant le 12 janvier 2012 dans l'ancienne résidence Mangonès.

En 2011, ces organisations ont proposé des projets concernant des séances d'éducation sanitaires, de l'artisanat et un grand projet d'électrification dans la zone de Beny/Ti Bwa. Ce dernier projet a été intégré au schéma d'aménagement de la ZAC et doit être mis en œuvre avec l'appui du MTPTCE et d'Electricité d'Haïti. En 2011, FOKAL a subventionné 13 projets à hauteur de 1 300 000 gourdes.

Dans la continuité des échanges réalisés dans le cadre des espaces de parole, des formations se sont déroulées pour 171 personnes volontaires. Fin 2011, l'équipe du projet a développé une nouvelle formation en trois modules sur les services publics. Cette formation se poursuivra en 2012.

L'équipe a participé à un programme d'ONU Femmes Haïti sur la méthodologie des marches exploratoires. Ce travail était réalisé dans le cadre d'un travail de lutte contre la violence faite aux femmes. Cette collaboration a permis à deux membres de l'équipe de la FOKAL d'appréhender cette problématique avec une approche spatialisée et de confronter les questions qui se posent à Martissant aux problèmes que rencontrent d'autres quartiers de la capitale. La méthodologie des marches exploratoires est une démarche participative qui permet de déboucher sur des propositions concrètes d'aménagement (éclairage public, voirie etc.) qui aident à garantir la sécurité des citoyens. L'équipe poursuivra ce travail en 2012 avec ONU Femmes.

6. MIEUX CONNAITRE LES RISQUES NATURELS : L'IMPLICATION DES JEUNES

Le club de débats « Vague du futur » de Martissant s'est attaché, tout au long de l'année 2011, à approfondir les connaissances des jeunes membres sur les questions de risques naturels. Avec 5 autres clubs du réseau, le club a organisé une journée de commémoration du séisme le 12 janvier 2011 dans le parc de Martissant : un intervenant a réalisé une conférence sur la résilience, puis le club a participé à une chaîne de solidarité organisée par des associations de jeunes du quartier ainsi qu'à l'activité de théâtre de rue réalisée par les jeunes comédiens et lecteurs de la zone, en



Formation sur les risques naturels tsunami avec Vague du futur à Martissant en septembre 2011

mémoire des personnes disparues.

En avril 2011, le club a participé, avec 8 autres clubs du réseau, à une journée organisée à la FOKAL sur la thématique « Dictatures, pratiques et résistance », où intervenait Bechir Lamine, directeur de l'UNESCO en Haïti, sur le printemps arabe et la Tunisie, suivi d'une projection de « L'homme sur les quais », de Raoul Peck, et d'une conférence de l'historien Vertus Saint Louis, professeur à l'École Normale Supérieure, sur l'histoire du duvaliérisme.

De juin à septembre 2011, le club a travaillé avec l'UNESCO dans le cadre du programme « Renforcement des capacités d'alerte précoce et de réponse aux tsunamis en Haïti » financé par l'Union européenne. Ce travail a permis aux jeunes du quartier de mieux connaître la menace de raz-de-marée et de s'approprier les réflexes à avoir en cas d'alerte.

Enfin, tout au long de l'année, le club a réalisé ses activités de formation au débat et à la recherche d'informations sur l'actualité, construit ses lignes de plaidoyer et débattu sur des sujets de société.

7. APPUYER LES ECOLES DE LA ZAC



Jeune habitante de Grand Ravine, mars 2012

L'équipe d'implantation communautaire du projet a poursuivi le travail d'attribution de bourses scolaires à des enfants du quartier sur des critères économiques et de réussite. 150 nouvelles bourses ont été attribuées pour des élèves scolarisés dans dix écoles du quartier, en primaire et secondaire. L'acquisition des livres scolaires pose chaque année des problèmes financiers à de nombreuses familles, pour tenter de remédier à cette situation et rendre plus durable la subvention de la FOKAL, l'équipe travaille à la mise en place d'une bourse des livres pour la rentrée 2012.

L'équipe du projet de gestion des déchets a également poursuivi son travail de sensibilisation dans les écoles de la ZAC sur les questions d'hygiène et d'environnement. L'équipe a travaillé sur les manuels scolaires utilisés par les enseignants pour mieux intégrer les formations à réaliser aux programmes suivis dans les écoles. L'équipe a réalisé des formations dans 41 de ces écoles du 14 février au 16 mai 2011 sur l'hygiène corporelle et la gestion des déchets. Cette activité a réuni 1 199 personnes dont 842 élèves, 235 enseignants, 64 responsables et directeurs d'écoles, 27 personnes sans fonction pédagogiques, 23 membres de la communauté (voisins des écoles) et 8 parents. L'équipe a par ailleurs appuyé la création de 31 comités d'hygiène dans les écoles, constitués principalement par des écoliers. Enfin, l'équipe a réalisé un relevé, dans les différentes écoles partenaires, des établissements pour lister les besoins en équipement sanitaires et regrouper les informations sur l'environnement immédiat de ces écoles.

Dans le cadre de la réalisation du schéma d'aménagement pour la ZAC, l'équipe des consultants a pu s'entretenir avec plusieurs des acteurs de l'éducation. Le Ministère de l'Éducation et de la Formation Professionnelle s'est déclaré favorable à l'amélioration du lycée de Grand Ravine/lycée Jacques Roumain et à la requalification du centre de formation des maîtres de Martissant pour faire de la zone un quartier d'excellence en éducation.

III. PERSPECTIVES

1. FINALISER L'OUVERTURE DU PARC DE MARTISSANT



Pépinière du parc de Martissant en juin 2011

En 2012, la FOKAL prévoit de réaliser la totalité des travaux de la première phase du centre culturel Katherine Dunham, incluant la finalisation de la bibliothèque et du jardin médicinal. Cet espace pourra alors être ouvert au public en 2013. Des démarches sont entreprises pour que la bibliothèque soit gérée en partenariat avec la Direction Nationale du Livre (Ministère de la Culture et de la Communication) en tant que Centre de Lecture et d'Action culturelle (CLAC).

Durant cette même année, FOKAL achèvera les travaux de finition du mémorial aux victimes du tremblement de terre du 12 janvier. Ce mémorial a été ouvert au public le 12 janvier 2012. Les travaux reprendront durant le second trimestre 2012.

La réception définitive des travaux de clôture et de canalisation des ravines sera effectuée pour la première tranche concernant l'habitation Leclerc. Les travaux de canalisation de la ravine Mangonès s'achèveront en 2012.

Par ailleurs, la FOKAL prévoit de lancer l'étude architecturale pour le centre communautaire en 2012 afin de lancer les travaux cette même année. Le centre pourrait ouvrir ses portes au public en 2013.

L'habitation Leclerc sera également aménagée en 2012 pour une première ouverture au public en 2013, sur des parcours légers et commentés, après sécurisation de l'ensemble de l'espace. La FOKAL doit donc préalablement finir de déblayer les bâtiments détruits par le tremblement de terre, nettoyer l'espace et aménager des cheminements.

Pour ouvrir le parc au public dès 2013, la FOKAL mènera également un important travail d'information auprès du public, avec des visites guidées, des rencontres avec le public, un affichage régulier des activités, une diffusion large des actualités du parc etc. Ces activités impliqueront en particulier les jeunes du quartier via les programmes existants tels que Vague du Futur, le projet de gestion de déchets, RESAM et les organisations du quartier. La FOKAL travaillera conjointement avec l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Montréal sur les développements du Schéma d'aménagement de la ZAC.

Depuis 2011, FOKAL a entrepris des démarches auprès de EARTH University, une université costarienne spécialisée en agronomie et en sciences de la nature, pour accueillir des étudiants-stagiaires qui pourraient

contribuer à la gestion et à l'entretien du parc tout en faisant une expérience utile à leur cursus académique. Les modalités du partenariat sont à l'étude et pourraient être conclues avant la fin de l'été 2012.

2. DIVERSIFIER LES SOURCES DE FINANCEMENT



Visite du projet avec des représentants de l'Union européenne et de l'Agence française de développement, juillet 2011

Afin d'assurer la viabilité du projet, la FOKAL cherche à diversifier les sources de financement du projet du parc de Martissant. Pour les trois premières années du projet, la plus importante partie du financement provenait de la FOKAL. FOKAL a mobilisé des fonds de l'Union européenne pour le projet de gestion des déchets (2010-2013, budget de la Délégation de l'Union européenne en Haïti « Acteurs non étatiques et collectivités locales »). Pour la réalisation de l'étude de schéma d'aménagement de la Zone d'aménagement concerté, le financement provient de l'Agence française de développement et de l'Union européenne.

FOKAL a également bénéficié de financements du Public Health Program de Open Society Foundations (projet santé droit), de Droits et Démocratie (projet Vague du futur) et de l'UNOPS pour l'appui au Service d'entretien des équipements urbains et ruraux (SEEUR). FOKAL est appuyée dans ses activités par le National Park Services (Etats-Unis), Quartiers pour Haïti (Belgique), Concepteurs Lumière sans Frontière (France) et la ville de Woluwe Saint Lambert (Belgique).

En 2012, FOKAL débutera un nouveau projet d'appui aux organisations de la ZAC avec un financement de Pain Pour le Monde. FOKAL reçoit également un appui financier de l'AFD pour réaliser un programme de communication et d'information sur le schéma d'aménagement auprès des habitants du quartier et accompagner les projets issus du schéma d'aménagement.

Pour assurer le bon fonctionnement des équipements construits par la FOKAL dans le parc, la Fondation ne pourra se passer d'une dotation pour couvrir en particulier les frais relatifs à l'approvisionnement en eau, en électricité et en gardiennage. FOKAL se propose de négocier avec le Gouvernement la possibilité d'inscrire une dotation annuelle dans le budget de la République pour la gestion du Parc de Martissant. Il n'est pas superflu de rappeler que le Parc est un jardin public, construit sur des propriétés déclarées d'utilité publique.

3. RENDRE EFFECTIF LE SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA ZAC

En mars 2012, le Comité de Pilotage composé du Secrétariat du Comité interministériel pour l'aménagement du territoire, du Ministère des Travaux Publics, des Transports, des Communications et de l'Energie, de la Mairie de Port-au-Prince, du GRET et de la FOKAL a adopté la version finale des schémas d'aménagement de Martissant et Baillergeau.

Les projets structurants définis en comité de pilotage en juillet 2011 font l'objet d'un suivi continu de la part des maîtres d'ouvrages concernés, à savoir MTPTCE et FOKAL. Les projets concernant l'eau et l'assainissement nécessitent un travail approfondi pour mettre sur pied une stratégie d'action avec la DINEPA. La mise à niveau du réseau de distribution d'électricité appelle également une implication renforcée d'EDH.

L'enjeu du second trimestre 2012 sera de mettre sur pied une structure institutionnelle pour la mise en œuvre opérationnelle de ces schémas. Pour ce faire, la FOKAL travaillera avec les institutions publiques déjà engagées dans le projet de longue date sous l'autorité de la Primature.



Institution	Implication dans le projet	Suites
UCLBP	Participation au Comité de pilotage	Appui au pilotage du schéma et au développement de projets d'habitat
CIAT	Membre du comité de pilotage	Appui au pilotage du schéma d'aménagement Suivi de l'application réglementaire et légale du schéma
MTPTCE	Maître d'ouvrage du schéma directeur Maître d'ouvrage des actions structurantes de voirie	Maître d'ouvrage des actions structurantes de voirie Coordination des actions des Directions impliquées dans le MTPTCE Contrôle des réalisations
MTPTCE – DINEPA et CTE RMPP	Membre du comité de pilotage des études de canalisation de ravine	Définition des stratégies de mise à niveau pour l'accès à l'eau potable, l'assainissement et la protection du périmètre de la source dans la ZAC. Suivi de la mise en œuvre des projets EPA.
MTPTCE – SEEUR	Curage des ouvrages dans la ZAC.	Poursuite de l'entretien des ouvrages.
MTPTCE – SMCRS	Collecte des déchets dans la ZAC.	Inscription de la ZAC dans le circuit normal de collecte.
MTPTCE – EDH	Interface avec les habitants du quartier pour un projet communautaire	Développement du réseau dans le quartier (branchements privés et éclairage public)
MJSP		Mise en place d'un service de quartier pour l'état civil
MSPP – Bureau sanitaire communal	Coordination des institutions de santé et appui au travail communautaire	Développement de l'appui au travail communautaire Développement des outils de coordination et du partage d'information
MENFP	Appui aux projets avec les écoles	Mise en place des outils pour faire de Martissant une zone d'excellence en éducation
MDE		Appui au projet et à ses développements
FAMV		Implication des étudiants et laboratoires de recherche dans le jardin botanique.
MCC – DNL	Appui à la bibliothèque – CLAC	Développement de la bibliothèque du centre culturel K. Dunham
Mairie de Port-au-Prince	Membre du comité de pilotage et suivi	Suivi du projet et contrôle réglementaire de l'application du schéma

LISTE DES ACRONYMES

BRF : Bois raméo-fragmenté

BSC : Bureau Sanitaire Communal

CIAT : Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire

CLAC : Centre de lecture et d'action culturelle

CTE RMPP : Centre technique d'exploitation de la Région métropolitaine de Port-au-Prince

DINEPA : Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement

DNL : Direction Nationale du Livre

EDH : Electricité d'Haïti

FAMV : Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire

MCC : Ministère de la Culture et de la Communication

MDE : Ministère de l'Environnement

MJSP : Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique

MSPP : Ministère de la Santé Publique et de la Population

MTPTCE : Ministère des Travaux Publics, des Transports, des Communications et de l'Energie

SEEUR : Service d'Entretien des Equipements urbains et ruraux

SMCRS : Service Métropolitain de Collecte des Résidus Solides

UCLBP : Unité de Coordination pour les Logements et les Bâtiments publics

ZAC : Zone d'aménagement concerté

LISTE DES PARTENAIRES DU PROJET

Agence française de développement

CIAT

Concepteurs Lumière sans Frontière

Croix Rouge Haïtienne

Droits et Démocratie

Earth University

GRET

Groupe des Citoyens Concernés

Mairie de Port-au-Prince

MTPTCE

Natural Park Services

Open Society Foundations

Programme de Coopération Montréal/Port-au-Prince

Quartiers pour Haïti

RESAM : Réseau des Secouristes Actifs de Martissant

SEEUR

SMCRS

Union européenne

UNOPS

Ville de Woluwe Saint Lambert (Belgique)

LISTE DU PERSONNEL EMPLOYE PAR LA FOKAL DANS LE PROJET DE MARTISSANT

Projet	Activités	Nombre d'employés
Direction du projet	Coordination, stratégie, partenariats et recherche de fonds	2
Schéma d'aménagement et suivi des travaux du parc	Suivi des études et des travaux, coordination avec les services de l'Etat et les partenaires non étatiques	3
Administration	Gestion administrative du parc et des ressources humaines	1
Gestion de déchets	Formations, suivi avec le SMCRS, mobilisation communautaire	8
Santé/droit	Réalisation des formations, appui au BSC et coordination avec RESAM	2
Implantation communautaire	Espaces de parole, formations, information au public, suivi des boursiers des écoles de la ZAC	4
Gardes champêtres	Surveillance 24h/24h et 7/7 j du parc ; visites guidées dans le mémorial.	24
Gardiens	Surveillance de l'ancienne résidence Pauline en renfort des gardes champêtres	2
Gestion du parc	Gestion des petits travaux de réparation, de l'eau et l'électricité, du nettoyage...	1
Chauffeur	Déplacements des équipes et achat de matériel etc.	1
Nettoyage	Nettoyage de l'ensemble des bureaux	1
Jardinage	Entretien du mémorial, des arbres, de la pépinière, des sols, fabrication de BRP et de compost	15